



Valérie Péresse
Conseil Régional Île de France
57 rue de Babylone
75359 Paris cedex 07 SP

Paris, le 22 mars 2015

Objet : Demande de rendez-vous

Madame,

Le Réseau des AMAP Ile-de-France vous exprime ses félicitations pour votre élection à la présidence du Conseil Régional d'Île-de-France.

Comme nous vous l'avions exprimé le 28 août dernier, à l'occasion de votre visite à la ferme des Millonets (un seul N) à Viennes-en-Arthie (95), le Réseau des AMAP d'Île-de-France soutient le développement d'une agriculture locale, économiquement viable, écologiquement soutenable, à vocation nourricière pour notre région.

En Ile-de-France, ce sont plus de 60 000 consommateurs qui ont ainsi mis place des partenariats innovants et directs avec 185 paysans et paysannes : les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

Ces formes innovantes d'agriculture de proximité favorisent l'accès à une alimentation de qualité pour tous, redynamisent le tissu économique et les liens sociaux dans les territoires, créent des emplois localement, préservent les sols, l'eau et la biodiversité. Elles constituent aussi un puissant levier pour l'éveil des vocations et l'installation de nouveaux paysans dans la région.

C'est pourquoi depuis 2009, le Réseau AMAP IDF, en partenariat avec Terres de Liens IDF, le GAB IDF et la couveuse d'activités Les Champs des Possibles, propose un accompagnement et un parcours complet à l'installation : plus de 200 porteurs de projets sont aujourd'hui suivis, dont 70 par le Réseau AMAP idf.

Les 14 septembre et 8 décembre derniers, vous nous avez fait parvenir deux courriers dans lesquels vous nous faisiez part de votre vision de l'agriculture francilienne et vos engagements quant au développement de la démarche des AMAP qui « représente à [vos] yeux un enjeu très intéressant pour l'agriculture demain ».

Pour reprendre vos propos, nous souhaiterions continuer à dialoguer et à échanger sur les modalités concrètes « d'une meilleure prise en compte de la dimension particulière des AMAP dans les futures politiques d'encouragement au développement de nouvelles exploitations, [...] ainsi que dans les politiques d'aide à la mise en place de nouveaux modes de commercialisation ou d'appui à des initiatives innovantes, dont relève clairement la démarche des AMAP ».

C'est pourquoi nous sollicitons auprès de vous une rencontre pour échanger plus avant sur les mesures concrètes qui pourraient être prises dans ce sens.

L'ouverture des instances d'orientation et de décision agricoles de la région (Élargissement du Comité Régional Installation Transmission et du Conseil d'Administration de l'Agence des Espaces Verts à l'Agriculture Citoyenne des AMAP), ou la libération de foncier (Création d'un fonds dédié à l'acquisition foncière pour les communes et les groupes de citoyens qui souhaitent mettre en œuvre des projets d'agriculture citoyenne) nous semblent par exemple des mesures préalables indispensables.

En s'appuyant sur le nouveau rapport d'orientations 2016-2017 voté en Assemblée Générale le 6 mars dernier, les 4 salariés et salariées, ainsi que les administrateurs et administratrices du Réseau AMAP IDF, avec l'ensemble des AMAP franciliennes et des paysans et paysannes, continueront à se mobiliser pour faire progresser une agriculture durable et nourricière, désirée et soutenue par les citoyens.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande,

Veillez recevoir, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Florent SEBBAN,
Co-président Réseau des AMAP en Ile-de-France